

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 8 juillet 2024

Délibération n° CP-2024-3450

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Fondation innovation et transitions (FIT) pour l'organisation des Entretiens Jacques Cartier (EJC) - Édition 2024

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Rapporteur : Madame Hélène Duvivier

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 21 juin 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Nathalie Dehan

Présents : M. B. Artigny, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme S. Chadier, M. P. Charmot, M. P. Cochet, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. C. Geourjon, M. M. Grivel, Mme A. Gersperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, Mme S. Runel, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : Mme F. Asti-Lapperrière (pouvoir à M. M. Vincent), M. P. Athanaze (pouvoir à Mme I. Petiot), Mme C. Brossaud (pouvoir à Mme N. Dehan), M. J. Camus (pouvoir à Mme B. Collin), Mme R-F. Fournillon (pouvoir à M. M. Grivel), Mme Z. Khelifi (pouvoir à Mme L. Vacher), M. L. Pelaez (pouvoir à Mme N. Sibeud), M. J-C. Ray (pouvoir à Mme V. Brunel).

Absent non excusé : M. R. Debû.

Commission permanente du 8 juillet 2024**Délibération n° CP-2024-3450**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Fondation innovation et transitions (FIT) pour l'organisation des Entretiens Jacques Cartier (EJC) - Édition 2024

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

La Commission permanente,

Vu le rapport du 19 juin 2024, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

La coopération très riche entre Montréal, la province du Québec, Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) a été renforcée par la création, il y a plus de 30 ans, des EJC.

Ces EJC ont été imaginés comme une plateforme de dialogue et de rencontres facilitant la coopération entre les mondes académiques, économiques, institutionnels et culturels en langue française. Depuis, ils demeurent un événement unique dans les relations franco-québécoises.

Organisée par le Centre Jacques Cartier (CJC), cette manifestation favorise les échanges et accompagne le développement des coopérations des deux côtés de l'Atlantique. Chaque année, une trentaine de conférences sont proposées, animées conjointement par des experts français et québécois.

Le CJC est une association, créée en 2016 par deux fondations, l'une québécoise et l'autre française, pour porter opérationnellement un ensemble d'activités communes et, notamment, animer la relation partenariale et collaborative entre la province du Québec et la Région AuRA. À ce titre, elle développe les activités suivantes :

- la préparation et l'organisation des EJC, événement emblématique du CJC depuis 1987 et 1^{er} rendez-vous d'échanges entre la France et le Québec,
- l'organisation de conférences en ligne mensuelles Trait d'union, qui permettent aux partenaires du CJC d'échanger virtuellement sur des sujets innovants et d'actualité avec un regard croisé France-Québec,
- la création d'opportunités de rencontres, tout au long de l'année, et de mises en relations pour favoriser les retombées socio-économiques.

La fondation française, appelée Fondation Centre Jacques Cartier France (FCJCF), réunit tous les partenaires français. Il s'agit d'une fondation abritée par la FIT, (anciennement Fondation pour l'Université de Lyon), dont le but est de contribuer au rayonnement et au développement industriel, économique et social de la région de Lyon et de Saint-Etienne. La FIT, pour le compte de la FCJCF, s'engage à reverser les subventions des partenaires français à l'association CJC afin qu'elle procède à l'organisation des EJC.

II - Objectifs de la Métropole

Les EJC sont un forum important pour la francophonie et un espace de rencontres et de collaboration. Cette manifestation participe pleinement aux enjeux du territoire métropolitain en matière de coopération socio-économique, culturelle, universitaire et de recherche et contribue à l'ouverture internationale du territoire pour ses habitants.

Le soutien de la Métropole à la FIT a pour objectif d'accompagner le positionnement des EJC comme événement de référence favorisant l'intensification des échanges culturels, économiques, internationaux et la promotion des activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, la Région AuRA, Montréal et la province du Québec.

L'organisation des EJC renforcent aussi le partenariat et la connaissance mutuelle entre les deux Métropoles et les deux Villes de Montréal et de Lyon, à travers la mobilisation de nombreux élus et représentants du monde économique, culturel et universitaire lyonnais qui rencontrent leurs homologues québécois à cette occasion.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2023 et bilan

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2023-2448 du 10 juillet 2023, la Métropole a approuvé l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 30 000 € au profit de la FIT, pour l'organisation des EJC en 2023.

L'année 2022, qui avait marqué le retour des EJC en présentiel au Québec, avait suscité un fort enthousiasme. En 2023, le retour de l'événement phare annuel du CJC à Lyon a connu un nouveau succès. Ces 35^{èmes} EJC se sont tenus du 9 au 11 octobre 2023 à Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. Cet événement, organisé annuellement par le CJC, a réuni les écosystèmes scientifiques, académiques, économiques et institutionnels de la région AuRA et du Québec.

Cette 35^{ème} édition s'inscrivait dans la programmation de l'année de l'innovation franco-québécoise dont l'objectif était de renforcer le développement économique et d'échanger sur les transformations et innovations à l'œuvre en France et au Québec. Avec pour fil conducteur les chemins de transition, 24 conférences et plus d'une dizaine d'événements de réseautage ont été à l'affiche. Ce sont ainsi quelques 320 conférenciers qui ont pris part aux EJC et près de 200 québécois qui ont fait le déplacement. La Ville de Montréal était très bien représentée avec la présence de 22 intervenants dont deux élus de la Ville de Montréal. Une vingtaine d'entreprises ont également été mobilisées dans le cadre de deux délégations commerciales pilotées par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Québec International. Cette délégation étant accompagnée par le Maire de la Ville de Québec, Bruno Marchand.

La programmation 2023 a offert un foisonnement d'échanges entre élus, collectivités, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, entreprises et citoyens. Autant d'occasions de porter des regards croisés sur des sujets d'intérêt commun, comme le concept *One Health* (Une seule santé), une conférence organisée par les Hospices civils de Lyon, le Centre hospitalo-universitaire de l'Université de Montréal, la Métropole et la Ville de Lyon, qui a réuni près de 130 personnes, ou encore le colloque sur la biodiversité dans les zones métropolitaines porté par la Métropole et la Ville de Lyon, la Ville de Montréal et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Plusieurs temps forts ont également marqué cette édition 2023, notamment, la signature par la Région AuRA et la délégation générale du Québec à Paris d'une nouvelle feuille de route de collaboration pour les cinq prochaines années, ou encore la tenue d'une table ronde de haut niveau, organisée sur le site du salon Pollutec par la Région AuRA et le gouvernement du Québec sur le thème de la transition écologique et énergétique. Des rencontres sectorielles ont aussi été organisées entre des acteurs des deux territoires comme les directeurs de musées, les recteurs et présidents et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ou encore les vice-recteurs, vice-présidents et directeurs des relations internationales d'universités.

Enfin, à l'invitation de Clermont-Auvergne Métropole, de l'université Clermont-Auvergne et de Michelin, une cinquantaine de personnes, notamment de jeunes entrepreneurs de l'office franco-québécois pour la jeunesse et une vingtaine de dirigeants d'entreprise, ont participé à une mission découverte d'une journée à Clermont-Ferrand, et ont ainsi pu découvrir les opportunités du territoire et initier des contacts et des coopérations avec des acteurs locaux.

IV - Programme d'actions 2024 et plan de financement prévisionnel

L'année 2024 sera celle du 40^{ème} anniversaire du CJC, né en 1984 autour d'une idée originale consistant à réunir les mondes académiques, politiques et économiques issus de deux territoires, la région AuRA et le Québec. Cet anniversaire sera célébré à Montréal à l'occasion des EJC 2024 en présence de l'ensemble des partenaires et acteurs du réseau du CJC.

Le bilan dressé est celui de liens très forts qui unissent ces deux territoires et de collaborations multiples qui existent et se développent dans tous les secteurs. Les rencontres initiées à l'occasion des EJC ont généré des retombées concrètes pour les deux territoires dans les secteurs scientifiques et de la recherche, culturels, politiques et économiques.

L'appel à projets des EJC 2024 a été lancé en novembre 2023 en prévision des EJC prévus à Montréal, Québec, Sherbrooke et Ottawa du 16 au 18 octobre 2024. Comme en 2022 et 2023, l'appel à projets se décline autour de quatre chapitres reflétant les enjeux et préoccupations des partenaires du CJC, avec l'objectif de tenter de répondre à la diversité des nouveaux enjeux sociétaux des deux côtés de l'Atlantique :

- santé et sciences de la vie,
- enjeux de l'innovation et des nouvelles technologies,
- enjeux économiques et écoresponsables,
- culture et société.

Au-delà de la programmation issue de l'appel à projets, les EJC offriront plusieurs opportunités et temps forts de rassemblement et de réseautage. Traditionnellement, la séance inaugurale permet à l'ensemble des membres du réseau de se retrouver autour de la présentation de la programmation et de la mise en lumière des réalisations et collaborations des partenaires du CJC. En 2024, ce temps fort sera également celui de la célébration des 40 ans du CJC.

En 2022, le CJC avait relancé une rencontre réunissant une communauté d'acteurs dans le cadre des EJC : la réunion des recteurs, présidents et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Le succès de ce format a mis en évidence l'intérêt du modèle pour faire vivre la relation entre les deux territoires. Le CJC s'est donc employé à développer et encourager de nouvelles initiatives, soit sectorielles telles que la réunion des directeurs de musées, la rencontre des vice-recteurs et vice-présidents en charge des relations internationales des établissements universitaires AuRA / Québec, ou encore l'atelier d'intelligence collective pour entrepreneurs, ou thématique comme la réunion de réflexion sur les mesures d'impact du financement de l'innovation en santé.

Il s'agit véritablement d'un axe de développement prioritaire et stratégique pour le CJC qui se fixe pour objectif de multiplier ces communautés et de les pérenniser, faisant de ces EJC le rendez-vous annuel de valorisation d'une collaboration durable et active tout au long de l'année.

L'année 2024 verra la création de nouvelles rencontres sectorielles et thématiques et la reconduction de celles initiées en 2022 et 2023. Les secteurs du tourisme, du milieu hospitalier et des pôles de compétitivité devraient être au cœur de ces nouvelles communautés.

Initiées également en 2022, les missions découverte permettent de faire découvrir les opportunités et innovations d'un territoire à l'extérieur des grands centres que sont Lyon et Montréal. Après Sherbrooke en 2022 et Clermont-Ferrand en 2023, le CJC conduira une cinquantaine de dirigeants de la région AuRA à la découverte des potentiels d'un territoire québécois.

L'année 2024 verra enfin le déploiement d'une synergie avec deux événements qui auront lieu dans le même calendrier que les EJC à Montréal : le forum MTL Connecte, sur les technologies digitales et numériques ainsi que sur les enjeux liés à l'intelligence artificielle et la cybersécurité, et un évènement organisé par le *cluster InnovÉÉ* regroupant les acteurs de l'énergie électrique au Québec, autour des enjeux liés au développement durable. Ces synergies permettront aux participants et, notamment, aux délégations commerciales, de multiplier les opportunités de réseautage et de connexion liées à leur déplacement au Québec.

Budget prévisionnel pour l'édition 2024 des EJC :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais fixes (dont loyer, télécommunications, informatique, honoraires)	55 000	Fondation CJC France dont :	220 000
frais de personnel (salaires et charges)	200 000	<i>Région AuRA</i>	40 000
frais de mission et dépenses de représentation (avions, déplacements, restauration, hôtels, inscription événements)	22 000	<i>Métropole</i>	30 000

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
communication (site internet, vidéo, supports de communication, etc.)	81 000	<i>Ville de Lyon</i>	25 000
EJC 2024 (avions, hébergements, soirées de lancement, événements, etc.)	88 000	<i>Clermont-Ferrand Métropole</i>	15 000
organisation des comités exécutifs, comités partenaires et assemblées générales	10 000	<i>autres contributeurs</i>	110 000
divers	14 000	Fondation CJC Québec	250 000
Total	470 000	Total	470 000

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de la FIT, dans le cadre de la préparation et de l'organisation des EJC en 2024.

Toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme entrainera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole.

Il est également proposé à la Commission permanente d'autoriser le reversement de l'intégralité de cette subvention par la FIT à l'association CJC pour l'organisation de cet évènement ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de la FIT pour la préparation et l'organisation des EJC en 2024,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la FIT définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention et autorisant son reversement à l'association CJC.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 30 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 9 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240708-324328-DE-1-1 Date de télétransmission : 9 juillet 2024 Date de réception préfecture : 9 juillet 2024
